



Le Waziérois

Magazine de la Ville de Waziers

N°280 | Octobre - Novembre 2016



**Film ALSH et colonies :
retour en images sur un super été !**



Cérémonie du 11 novembre



42 logements en 2016

Dossier page 11



**Mieux comprendre
ses feuilles d'impôts**

2017 : bâtir une année charnière !



M. Jacques MICHON

Maire de Waziers
Conseiller général honoraire
Député suppléant

« L'année 2016 qui s'achève restera une année aussi marquée que celle de 2015 par les massacres de Nice avec ses centaines de morts et de blessés et celui du Père Hamel à Saint-Étienne-du-Rouvray !

Ces attentats nous interpellent sur l'évolution de notre société et marqueront certainement les résultats des élections présidentielles et législatives à venir.

Dans notre commune, la solidarité et la volonté du vivre ensemble se sont manifestées avec force et émotion au moment de ces événements tragiques avec la **magnifique marche blanche du mois de juillet**.

À quelques jours des fêtes de fin d'année et à l'aube de cette année nouvelle, je ne peux m'empêcher de penser, en priorité, aux nombreuses familles en difficulté que compte notre commune.

Cela ne veut pas dire que j'oublie les autres Waziéroises et Waziérois qui subissent le faible pouvoir d'achat des salaires, des retraites et des aides de toutes

sortes qui conduisent souvent au désarroi !

Je connais votre volonté et votre envie de changement.

Je sais aussi que vous attendez les élections de 2017 pour le manifester avec force.

Je le comprends parfaitement, mais il faudra être vigilant pour défendre pied à pied nos acquis que bon nombre de candidats de droite ou d'extrême droite, comme de « gauche » ont déjà décidé de supprimer !

La majorité municipale sera donc, comme chaque année, en première ligne pour mener les luttes nécessaires pour défendre vos intérêts et ceux de notre commune.

En attendant, bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour l'année nouvelle. »

PERMANENCES DE VOS ÉLUS



M. Jacques MICHON
Maire de Waziers
Conseiller général honoraire
Député suppléant
sur rendez-vous



M. Gilles HUMERY
Adjoint à l'Urbanisme
sur rendez-vous



M^{me} Betty DESORT
Adjointe aux Anciens
sur rendez-vous



M. Steve BANSCH
1^{er} Adjoint en charge des
ALSH, colonies de vacances
et de la Jeunesse
sur rendez-vous



M^{me} Brigitte MORANTIN
Adjointe aux Affaires
scolaires et à la Culture
sur rendez-vous



M. Dominique RICHARD
Conseiller délégué
au Logement
et aux Politiques sociales
sur rendez-vous *



M. Roger MASCARTE
Adjoint aux Finances
et délégué à la Culture
sur rendez-vous



M. Louis CARLIER
Adjoint aux Travaux
sur rendez-vous



M^{me} Sabine MUTTE
Conseillère déléguée aux
Grands événements
sur rendez-vous



M. Malek HAMROUNI
Adjoint à l'Animation
sur rendez-vous



M^{me} Claudine PARNETZKI
Adjointe aux Sports
sur rendez-vous



M^{me} Ilham KADI
Conseillère déléguée
à la Jeunesse
sur rendez-vous

* Pour le Logement, demande de rendez-vous auprès de M^{me} Danièle RICHARD, par téléphone au 03 27 99 75 75 uniquement les mardis et vendredis : 14h - 16h (hors vacances scolaires)

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Retrouvez le détail complet
des manifestations
sur le site internet de la ville de Waziers :
www.waziers.fr

Décembre

Di 4 Banquet des Aînés

12h00 : salle des fêtes (mairie)

Ve 9 Soirée jeux / détente

18h00 : halle polyvalente (voir p. 7)

Sa 10 Marché de Noël

9h00 / 19h00 : halle polyvalente (voir p. 24)

Me 14 Spectacle « L'orchestre du Père Noël »

19h30 : espace culturel (voir p. 7)

Je 15 Conseil municipal

18h00 : salle des réunions (mairie)

Sa 17 Descente du Père Noël et feu d'artifice

À partir de 18h00 : place Bordeu (voir p. 24)

Janvier

Di 8 Voeux à la population

11h00 : salle des fêtes (mairie)

Sa 14 Récital du Nouvel An

19h00 : salle des fêtes (mairie) (voir p. 7)

Balayages des fils d'eau

du 26 au 28 décembre du 11 au 13 janvier 2017
Merci d'en tenir compte lors de vos stationnements.

Les encombrants

samedi 26 novembre 2016 samedi 18 février 2017

Les bennes

Décembre

samedi 3, rue Bultez
samedi 10, cité Béhague
samedi 17, cité du Haut Terroir
samedi 24, rue du Jalon (Allée J)
samedi 31, cité du Calvaire

Janvier 2017

samedi 7, cité Berce Gayant
samedi 14, rue Faidherbe
samedi 21, faubourg Morelle
samedi 28, La Marchette

Février 2017

samedi 4, rue des frères Martel
samedi 11, rue des Houillères (allée H)

Éclairage public

En cas de problème ou de panne concernant
l'éclairage public, vous pouvez contacter la société
Satelec au numéro vert : 08 00 00 97 05.

Naissances

Emma **DUEZ**
Callen **WONCKEL**
Nora **HAKKI**
Adam **HERIN**

Décès

M ^{me} Bernadette KLEINERT	53 ans
M ^{me} Eliane DUMURE vve MAJCHRZAK	77 ans
M ^{me} Jeannine MARTEAU vve LECLERCQ	82 ans
M ^{me} Louise BLONDEL vve LEFEBVRE	91 ans

Nécrologie



Denise MALMONTÉ

Denise nous a brusquement quittés alors que rien ne le laissait penser. Figure de l'enseignement à la Cité Notre-Dame, elle arrive sur Waziers à l'âge de 15 ans. Elle fréquente le lycée de jeunes filles de Douai et l'école Normale.

Après deux années comme institutrice à Râches, elle est mutée à l'école maternelle Chopin à Notre-Dame où elle exercera, durant 33 années, jusqu'à sa retraite, en terminant directrice.

En retraite depuis juin 1997, le même jour que Michel, son époux, elle aimait s'occuper de ses petits-enfants, de la paroisse avec Michel et du secours catholique.

Nous gardons d'elle le souvenir d'une dame agréable, avec son franc parlé et qui a beaucoup fait pour l'éducation des enfants mais aussi dans la solidarité avec ceux qui en avaient le plus besoin.

LA MAIRIE

Hôtel de Ville
Place André Bordeu 59119 WAZIERS
Horaires d'ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
le jeudi fermeture à 19h

Tél. : 03 27 99 75 75 / Fax : 03 27 99 75 79
Courriel : contact@mairie-waziers.fr



La Ville fête ses bébés

Samedi 22 octobre, la Municipalité a mis à l'honneur les bébés de l'année (nés entre août 2015 et août 2016). Seize familles ont répondu présent pour cette cérémonie conviviale durant laquelle chaque nouveau-né s'est vu remettre son « premier livre ».



« Une petite cérémonie appréciée par ces jeunes familles et surtout les nouveaux Waziérois qui ne connaissent pas toujours ce qui se fait sur la commune », rappelle Monsieur le Maire. Après le discours d'accueil, les familles ont pu partager ou faire connaissance autour d'un chocolat chaud.



Remise de médaille de la ville

Les paroissiens de l'Église Notre-Dame-des-Mineurs ont organisé une cérémonie pour célébrer les 50 ans de prêtrise de l'Abbé Wojtyla et ses 35 ans de prêtrise à Waziers.

Venu directement de Pologne, l'Abbé a pu perpétuer la tradition d'une église consacrée, en majorité, aux nombreuses familles de mineurs polonais.

Sans cette persévérance de l'Abbé Wojtyla, cette église n'aurait certainement pas, aujourd'hui, le rayonnement qu'elle a.

À cette occasion, notre Maire a eu l'honneur de lui remettre la médaille d'honneur de la ville ainsi qu'un fauteuil.



Conseil municipal

Le compte rendu du conseil municipal du **15 septembre** est consultable en mairie ou sur notre site internet : www.waziers.fr

Implantation d'aires de jeux

Comme prévu dans le programme municipal, deux réunions de quartier ont été organisées pour présenter l'implantation des jeux pour jeunes enfants dans les quartiers de La Marchette et du Haut Terroir.



Pour la Marchette, un débat particulièrement animé a montré que tous les riverains n'étaient pas totalement d'accord sur cette réalisation. Monsieur le Maire s'est proposé d'envoyer un courrier à chaque habitant pour qu'il se prononce individuellement, avant de prendre toute décision.



Pour le Haut Terroir, la population étant d'accord, les jeux verront le jour avant le printemps 2017.

La 4G se déploie dans votre ville, elle peut ponctuellement perturber la TNT dans votre quartier.

SI VOUS RECEVEZ LA TÉLÉVISION PAR UNE ANTENNE RÂTEAU ET QUE VOUS RENCONTREZ DES PERTURBATIONS DANS LA RÉCEPTION DES CHÂÎNES :

appelez le 0 970 818 818
appel non surtaxé, prix d'un appel local.

Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble d'appeler.

Numéro valable uniquement pour les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau. En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite ou la fibre optique, contactez directement votre opérateur.

Agence Nationale des Fréquences

Pour plus d'informations sur la réception TV : www.recevoirtnt.fr

RAPPEL : ÉLECTIONS

Inscription sur les listes électorales

Vous résidez dans notre commune mais vous n'êtes pas électeur. Pensez à faire votre inscription sur la liste électorale de Waziers, en mairie avant le **31 décembre 2016 à midi, dernier délai**, munis d'une facture récente (EDF, quittance de loyer...) ainsi que de votre carte nationale d'identité en cours de validité ou de votre passeport en cours de validité.

Pour les jeunes français nés entre le 1^{er} mars 1998 et le 28 février 1999, l'inscription est automatique. Vous n'avez aucune démarche à faire, vous recevrez un courrier qui confirmera votre inscription. **Si, au 15 décembre 2016, vous n'avez pas reçu le courrier de confirmation, veuillez vous présenter en mairie avec les pièces à fournir notées ci-dessus avant le 31 décembre 2016 à midi.**

Pour tous les électeurs vous recevrez votre carte d'électeur courant 2016, avant les prochaines élections.

À l'issue du dépôt de gerbes, les enfants ont interprété une Marseillaise émouvante devant le monument aux morts



L'auditorium de l'espace culturel était comble en ce jour de Souvenir

Cérémonie du 11 novembre

Pour ce 98^e anniversaire de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre mondiale (1914-1918), organisé par la Municipalité, deux faits nouveaux ont été mis en place.

D'une part, l'arrivée du défilé et les discours ont eu lieu à l'espace culturel Georges Prêtre et d'autre part, grâce au travail effectué en relation avec nos écoles par M^{me} Brigitte Morantin, Adjointe aux affaires scolaires, plus de 30 enfants

sont venus au défilé accompagnés de leurs enseignantes.

Les élèves des classes de M^{mes} Dermay, Caron, Rachet, Blondé, Laleine, accompagnés par l'harmonie municipale (sous la houlette d'Hervé Pruvost) ont chanté « la Marseillaise » au cimetière lors du dépôt de gerbes au monument aux morts puis après l'allocution de M. le Maire qui a également vivement remercié tous les participants et particulièrement les élèves et leurs enseignantes.

Scolaire et culture

Père Noël dans les écoles

Les 12 et 13 décembre au matin, la Municipalité offre aux élèves des écoles primaires, la projection d'un dessin animé, à la salle des fêtes.

Comme chaque année, le Père Noël, rendra visite aux enfants des écoles les :

- 14 décembre à 10h, école CHOPIN
- 15 décembre à 10h, école DUCLOS-LANOY
- 16 décembre, 10h, école JOLIOT CURIE

Noël de la PMI

Comme chaque année, les enfants de la PMI pourront rencontrer le Père Noël. Le rendez-vous est pris : le 13 décembre en mairie.

Rappel : classes de neige 2017

Voici les dates de séjours pour les 3 écoles primaires :

- du 10/01 au 24/01 (école Copernic)
- du 27/01 au 10/02 (école Guironnet)
- du 28/02 au 14/03 (école Gambetta)

Des réunions d'information sont organisées :

- le 22 novembre (école Copernic)
- le 29 novembre (école Gambetta)
- le 1^{er} décembre (école Guironnet)



URGENT recrutement



La mairie de Waziers recherche, pour ses classes de neige 2017 :

- 2 animatrices possédant le BAFA (perfectionnement ski et premiers secours vivement souhaités)

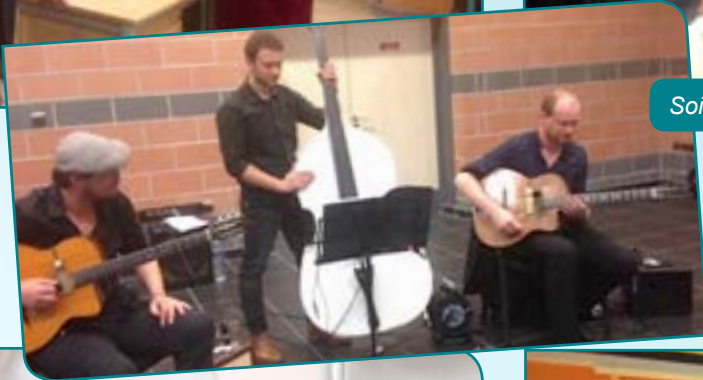
Dossier à retirer en mairie aux horaires d'ouverture (voir p.3) .

À rapporter complété pour le 31 décembre à 12h00 dernier délai accompagné d'un CV, une lettre de motivation et d'une photo.

Retour en images sur les dernières soirées organisées par la commission Culture :



Soirée œnologique - Samedi 22 octobre



Théâtre « Rions un peu, beaucoup, passionnément, à la folie !!! » - Samedi 5 novembre

Programme des spectacles à venir



Vendredi 9 décembre 2016
18h00 - Halle polyvalente



Mercredi 14 décembre 2016
19h30 - Espace culturel



Samedi 14 janvier 2017
19h00 - Salle des fêtes

Plus d'infos, sur notre site internet : www.waziers.fr ou dans l'agenda culturel disponible en mairie.



Inauguration de 42 nouveaux logements

Trois opérations distinctes de réalisation de logements locatifs ont été inaugurées.

Les huit derniers logements de la ZAC Morelle ont été inaugurés. La boucle est bouclée. Ceint de son écharpe tricolore, Jacques Michon a coupé le ruban officialisant l'attribution de huit logements individuels construits par Norévie sur une friche rachetée par la commune en 1991, pour 2 millions de francs et transformée en une cité coquette de 134 habitations. « Une réussite sur le plan de la mixité sociale », a insisté le maire après avoir arpenté les rues où se côtoient harmonieusement logements sociaux et en accession à la propriété. « Ce qui efface toute stigmatisation », a relevé Jacques Brénot, Directeur général de Norévie.



Inauguration et cérémonie - Haut Terroir

Maisons & Cités Accession a réalisé 26 logements individuels locatifs à la cité Berce-Gayant et 16 logements locatifs à la cité du Haut Terroir



Là encore, le Maire a pu se féliciter des premières réalisations de la reconstruction de la cité Berce Gayant, attendue depuis de longues années. Quant au Haut Terroir, cette réalisation a permis de « boucher une dent creuse » et supprimer ce qui souvent ressemblait à une décharge. Cette cérémonie s'est tenue en présence de Lionel Courdavault, Président de Maisons & Cités Accession et d'Hervé Minjon, Directeur général de Maisons & Cités Accession.



Inauguration et visite de logement - Berce Gayant

En 2017, 21 nouveaux logements en location seront attribués à Berce-Gayant et 47 lotissements libres de construction.



Travaux au stade Gayant



Remise en peinture des douches et vestiaires



Préparation du chantier de la salle de convivialité



Récompenses du concours des jardins et façades fleuries

Vendredi 18 novembre, en mairie, s'est déroulée la cérémonie de remise des récompenses du concours des jardins et façades fleuries 2016.



Comme chaque année, M. Dehaese, horticulteur et membre du jury du concours, a prodigué ses conseils à nos jardiniers amateurs ravis.



Chacun des 20 participants au concours a été récompensé pour sa participation au fleurissement de notre ville. **Félicitations aux lauréats 2016 :**



Petites surfaces : M. Roger DEFER



Grandes surfaces : M^{me} Danielle DUEZ



Façades : M. Philippe PILIA

Une nouvelle Adjointe pour nos Aînés



M^{me} Betty DESORT reçoit son écharpe d'Adjointe des mains de M. le Maire

Jeudi 27 octobre, lors du Conseil municipal et sur proposition de Monsieur le Maire, Madame Betty DESORT a été nommée Adjointe aux Anciens par les élus de la majorité municipale, l'opposition s'étant abstenue !

Chacun connaît la combativité de Betty et son dévouement pour toutes celles et tous ceux qu'il faut défendre.

Ses compétences reconnues de militante syndicale seront un plus pour nos anciens.

Félicitations et bon courage.

Visite au Club de l'amitié

Dès le mardi suivant son élection, la nouvelle adjointe a tenu à rendre visite au Club de l'amitié accompagnée par monsieur le maire et madame Parnetzki. Monsieur Michon en profita pour faire les présentations et confirmer que toutes les activités en direction des anciens seraient maintenues.

Cette visite fut particulièrement bien appréciée par les aînés présents. Monsieur Lefer, président du club ne manqua pas de remercier Betty Desort de cette délicate attention et lui rappela qu'elle serait toujours la bienvenue.



RAPPEL : colis de Noël

Le traditionnel colis de Noël, offert par la Municipalité, aux personnes âgées de plus de 65 ans, sera à retirer le :

MERCREDI 30 NOVEMBRE 2016
de 9h00 à 11h50 : salle polyvalente (mairie)
de 14h30 à 16h30 : école Copernic

Pensez à vous munir du bon de retrait qui vous a été donné, à votre domicile, par les élus de la majorité.

RAPPEL : banquet des Aînés

L'incontournable banquet des Aînés, offert par la Municipalité, aura lieu le :

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2016, à 12h00
à la salle des fêtes de l'hôtel de ville

Retrouvez les informations détaillées concernant ce repas sur le bulletin d'inscription qui vous a été distribué par les élus.

COMPRENDRE SA FEUILLE D'IMPÔT

Chacun vient de recevoir sa feuille d'impôt, taxe d'habitation pour les locataires et pour les propriétaires, taxe d'habitation et impôt foncier.

Au travers de 2 cas concrets, retrouvez quelques explications pour bien comprendre à qui va l'argent que vous donnez.

Petit rappel également de ce à quoi sert la part communale.



Jacques MICHON
Maire de Waziers



Roger MASCARTE
Adjoint aux Finances

Taxe d'habitation

- 2012 : 454 €
 - 2013 : 462 €
 - 2014 : 467 €
 - 2015 : 471 €
 - 2016 : 476 €
- } **+ 22 €
en 5 ans**

soit une augmentation moyenne de 1,04 % / an due uniquement à la revalorisation des bases par l'État.

Durant cette même période le coût de la vie a évolué :

- 2012 : + 2 %
- 2013 : + 0,9 %
- 2014 : + 0,5 %
- 2015 : + 0 %
- 2016 : + 0,5 % (prévisions)

soit une moyenne de + 0,78 % / an.

Au total, en 2016, sur une taxe d'habitation de 686 €, seulement 476 € reviennent à la mairie.

Taxe foncière

- 2012 : 362 €
 - 2013 : 368 €
 - 2014 : 372 €
 - 2015 : 375 €
 - 2016 : 379 €
- } **+ 17 €
en 5 ans**

soit une augmentation moyenne de 0,94 % / an due uniquement à la revalorisation des bases par l'État.

Durant cette même période les impôts ont augmenté pour :

- l'intercommunalité : + 13 €
- le département : + 50 €
- la taxe spéciale équipement : - 1 €
- la TEOM : - 4 €

Entre 2015 et 2016 :

- la commune : + 5 €
- l'intercommunalité : + 3 €
- le département : + 44 €
- la taxe spéciale équipement : - 1 €
- la TEOM : + 4 €

Au total, en 2016, sur une taxe de foncier bâti de 724 €, seulement 379 € reviennent à la mairie.

CATEGORIES	2012		2013		2014		2015		2016	
	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux
- Personnels à charge		10 %		10 %		10 %		10 %		10 %
- Par personne rang 1 ou 2 pour personnel	10 %		15 %		15 %		15 %		15 %	
- Par personne rang 2 ou 3 pour personnel	15 %		5 %		5 %		5 %		5 %	
- Spéciale à la base	5 %		10 %		10 %		10 %		10 %	
- Spéciale foncière	10 %									
Base nette d'imposition	1854		1871		1887		1907		1907	
Taux d'imposition 2012	24,94 %		24,94 %		24,94 %		24,94 %		24,94 %	
Collectivités 2012	462		467		471		475		476	
Taux d'imposition 2016	24,94 %		24,94 %		24,94 %		24,94 %		24,94 %	
Collectivités 2016	476		482		487		491		495	
Évolution en valeur	+3		+5		+4		+5		+5	
Évolution en pourcentage	+1,76 %		+1,06 %		+0,38 %		+1,06 %		+1,06 %	
Attribution du montant 2016 (€)	Commune		Commune		Commune		Commune		Commune	
- État et 1/3000										
- Par personne à charge long (au 1)										
- Par personne à charge long (au 1)										
- Spéciale à la base										
ÉVOLUTION DES IMPÔTS		ÉVOLUTION DES IMPÔTS		ÉVOLUTION DES IMPÔTS		ÉVOLUTION DES IMPÔTS		ÉVOLUTION DES IMPÔTS		
ANNÉE 2012		ANNÉE 2013		ANNÉE 2014		ANNÉE 2015		ANNÉE 2016		
la Commune	647	650	670	677	686					

TAXES FONCIÈRES 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 591 NORD Cotisations : 654 A WAZÈRES

Propriétés bâties	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement (€)	Taxe foncière personnelle (€)	Total des cotisations
Taux 2013	39,75 %	%	2,00 %	17,06 %	0,016 %	12,48 %	
Taux 2013	39,75 %	%	2,50 %	17,06 %	0,006 %	9,71 %	
Adresse							
Etat	927		927	927	927	927	
Cotisations	368		23	159	5	90	645
Adresse							
Etat							
Cotisations							
Cotisations 2013	362		18	130	0	114	
Cotisations 2013	368		23	130	0	90	
Évolution en % (€)	+1,90 %	%	+27,76 %	+1,94 %	0 %	-21,05 %	

TAXES FONCIÈRES 2014 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 591 NORD Cotisations : 654 A WAZÈRES

Propriétés bâties	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement (€)	Taxe foncière personnelle (€)	Total des cotisations
Taux 2014	39,75 %	%	2,50 %	17,06 %	0,006 %	9,71 %	
Taux 2014	39,75 %	%	2,75 %	17,06 %	0,003 %	10,29 %	
Adresse							
Etat	936		936	936	936	936	
Cotisations	372		26	150	5	95	660
Adresse							
Etat							
Cotisations							
Cotisations 2013	368		23	130	0	90	
Cotisations 2014	372		26	150	5	95	
Évolution en % (€)	+1,09 %	%	+13,04 %	+1,27 %	0 %	+6,67 %	

TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 591 NORD Cotisations : 654 A WAZÈRES

Propriétés bâties	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement (€)	Taxe foncière personnelle (€)	Total des cotisations
Taux 2015	39,75 %	%	2,75 %	17,06 %	0,000 %	10,29 %	
Taux 2015	39,75 %	%	3,00 %	17,06 %	0,007 %	10,58 %	
Adresse							
Etat	944		944	944	944	944	
Cotisations	375		26	161	0	100	670
Adresse							
Etat							
Cotisations							
Cotisations 2014	372		26	160	0	100	
Cotisations 2015	375		28	161	0	104	
Évolution en % (€)	+0,81 %	%	+7,69 %	+0,63 %	0 %	+4,17 %	

TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 591 NORD Cotisations : 654 A WAZÈRES

Propriétés bâties	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement (€)	Taxe foncière personnelle (€)	Total des cotisations
Taux 2016	39,75 %	%	3,00 %	17,06 %	0,007 %	10,58 %	
Taux 2016	39,75 %	%	3,25 %	21,45 %	0,031 %	10,82 %	
Adresse							
Etat	954		954	954	954	954	
Cotisations	379		31	205	5	104	724
Adresse							
Etat							
Cotisations							
Cotisations 2015	375		28	161	0	100	
Cotisations 2016	379		31	205	5	104	
Évolution en % (€)	+1,07 %	%	+10,71 %	+27,33 %	-16,67 %	+4,00 %	

Habitation neuve de type T4 de moins de 10 ans

Taxe d'habitation

- 2012 : 811 €
 - 2013 : 830 €
 - 2014 : 844 €
 - 2015 : 850 €
 - 2016 : 855 €
- + 44 € en 5 ans**

soit une augmentation moyenne de 1,05 % / an due uniquement à la revalorisation des bases par l'État.

Comme dans le cas précédent, l'augmentation du coût de la vie a été de + 0,78 % / an.

Au total, en 2016, sur une taxe d'habitation de 1212 €, seulement 855 € reviennent à la mairie.

	2012	2013	2014	2015	2016
Base de calcul	3328	3385	3400	3429	3462
Evolution	10%	16%	10%	10%	10%
Taxe d'habitation	811	830	844	850	855
Evolution	15%	15%	15%	15%	15%
Evolution	5%	5%	5%	5%	5%
Evolution	10%	10%	10%	10%	10%

	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Taxe unique intégrée	Total des cotisations
Taxe 2012	39,75%	%	2,00%	17,00%	0,916%	12,48%	
Taxe 2013	39,75%	%	2,50%	17,00%	0,806%	9,71%	
Adresse	1886		1886	1886	1886	1886	
Base	790		47	322	11	183	1212
Evolution	- 5%		- 5%	- 5%	- 5%	- 20,78%	

	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Taxe unique intégrée	Total des cotisations
Taxe 2013	39,75%	%	2,50%	17,06%	0,600%	9,71%	
Taxe 2014	39,75%	%	3,75%	17,06%	0,603%	10,29%	
Adresse	1903		1903	1903	1903	1903	
Base	796		52	325	11	192	1349
Evolution	796		47	322	11	183	
2014	796		52	325	11	192	
Evolution	+0,80%	%	+10,84%	+0,03%	0%	+7,10%	

	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Taxe unique intégrée	Taxe CERSAP	Total des cotisations
Taxe 2014	39,75%	%	3,75%	17,06%	0,603%	10,29%	%	
Taxe 2015	39,75%	%	3,00%	17,06%	0,607%	10,55%	%	
Adresse	1920		1920	1920	1920	1920		
Base	792		50	325	12	203		1364
Evolution	792		52	325	11	189		
2015	792		58	325	12	203		
Evolution	+0,53%	%	+11,54%	+0,52%	+9,09%	+3,57%	%	

	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Taxe unique intégrée	Taxe CERSAP	Total des cotisations
Taxe 2015	39,75%	%	3,00%	17,06%	0,607%	10,58%	%	
Taxe 2016	39,75%	%	3,25%	21,46%	0,631%	10,92%	%	
Adresse	1939		1939	1939	1939	1939		
Base	771		63	415	10	212		1472
Evolution	771		58	325	12	203		
2016	771		63	415	10	212		
Evolution	+1,05%	%	+8,02%	+20,83%	-16,67%	+4,43%	%	

Taxe foncière

- 2013 : 750 €
 - 2014 : 756 €
 - 2015 : 763 €
 - 2016 : 771 €
- + 21 € en 4 ans**

soit une augmentation moyenne de 1,03 % / an due uniquement à la revalorisation des bases par l'État.

Durant cette même période les impôts ont augmenté pour :

- l'intercommunalité : + 17 €
- le département : + 92 €
- la taxe spéciale équipement : - 1 €
- la TEOM : - 19 €

Au total, en 2016, sur une taxe de foncier bâti de 1472 €, seulement 771 € reviennent à la mairie.

Mais à quoi peuvent bien servir les impôts que vous payez ?

Nous avons vu dans les pages précédentes que :

- un propriétaire d'un logement ancien payait en 2016 : 476 € de TH* et 379 € de TFPB** soit un total de 865 € à la municipalité.
- un propriétaire d'un logement neuf payait en 2016 : 855 € de TH et 771 € de TFPB soit un total de 1 626 € pour la municipalité.
- un locataire de logement ancien paye, quant à lui, uniquement 476 € de TH mais son propriétaire paye la TFPB et lui répercute dans le loyer. Donc, en fait, le locataire, comme le propriétaire, paye aussi 865 € à la municipalité.
- même chose pour le locataire d'un logement neuf, il paye aussi, comme le propriétaire, 1 626 € à la municipalité.

* TH : Taxe d'habitation

** TFPB : Taxe foncière sur les propriétés bâties

Ce que la mairie vous rend :

Activités Périscolaires

N° de compte	libellé	dépenses réalisées 2015	
	TOTAL DEPENSES	295 098,33 €	
N° de compte	libellé	recettes réalisées 2015	
	TOTAL RECETTES	128 132,49 €	
	SOLDE	166 965,84 €	
ACTIVITE	DEPENSES	RECETTES	COÛT REEL
Piscine	641 659,09 €	73 303,79 €	568 355,30 €
ALSH	275 143,94 €	113 194,64 €	161 949,30 €
Colonies de vacances	87 510,02 €	46 436,95 €	41 073,07 €
Classes de neige	83 794,07 €	27 412,43 €	56 381,64 €
Centre social	585 075,02 €	72 280,90 €	512 794,12 €
Restauration scolaire	865 663,03 €	110 009,81 €	755 653,22 €
Stades et salles de sport	288 544,43 €	19 965,98 €	268 578,45 €
Ecole de musique	281 126,08 €	1 539,99 €	279 586,09 €

Chaque enfant qui participe aux activités périscolaires coûte à la municipalité **244 € / an.**

Si on prend l'exemple d'autres activités, voici le coût annuel par participant :

- activité sportive en club : 215 €
- activité natation : 260 €
- ALSH : 324 €
- colonies : 456 €
- centre social : 427 €
- restauration scolaire : 1480 €
- école de musique : 598 €

Chacun peut facilement faire ses comptes et voir qu'il récupère très rapidement le montant des taxes qu'il paye. Nous aurions pu ajouter le coût des écoles, du bus, de la bibliothèque, de l'entretien des voiries, des actions en direction des anciens, du CCAS, de la culture...

Bien sûr, certains nous diront qu'ils ne participent à rien ! Pourtant **les compétences d'une commune sont tellement diverses qu'elles ont forcément un impact sur le quotidien de chaque habitant.**

Dans tous les cas, nous restons à votre disposition pour vous recevoir individuellement afin d'étudier chaque cas particulier.

Conseil d'administration du CCAS

Le dernier compte rendu est consultable sur notre site internet :
www.waziers.fr

Prévention des risques liés au monoxyde de carbone

Chaque année, le monoxyde de carbone (CO) fait de nombreuses victimes dans la région et représente un risque pour chacun.

Le monoxyde de carbone est un gaz particulièrement toxique qui, lorsqu'il est inhalé, peut provoquer une asphyxie. Il est incolore et inodore, ce qui le rend difficile à détecter pour les personnes exposées.

Que faire ?

- ramoner mécaniquement les conduits de fumée,
- entretenir son appareil de chauffage (étanchéité et nettoyage),
- bien aérer le domicile et ne jamais boucher les ventilations,
- laisser une fenêtre entrouverte si on laisse le feu allumé la journée ou la nuit,
- compenser le renforcement de l'isolation par la création de ventilations permanentes.

Symptômes (dont l'évolution peut être rapide) :

- maux de tête
- nausées
- vertiges
- vomissements
- fatigue
- paralysie
- perte de connaissance

Les bons gestes...

Arrêtez vos appareils de chauffage, ouvrez les fenêtres et appelez les secours **15, 18, 112** (depuis un téléphone portable) ou le centre antipoison : **0800 59 59 59**.



Registre du plan d'alerte

Le grand froid, la canicule, les épidémies mettent en danger les populations les plus fragiles. Il convient aussi d'être prêt à parer tout risque majeur pouvant survenir. Depuis 2004, la ville de Waziers a mis en place un plan de prévention en cas d'alerte du Préfet.

Ce dispositif permettra aux personnes âgées et aux adultes handicapés fragiles et/ou isolés de bénéficier d'un suivi en cas de risque majeur, qui peut être déclenché à tout moment de l'année.

Si vous, ou quelqu'un de votre entourage, êtes dans cette situation, vous pouvez vous inscrire, aux heures d'ouverture du CCAS (voir page 3), par téléphone au 03 27 99 75 76 ou par mail : ccas@mairie-waziers.fr

Cette inscription vous permettra de bénéficier d'un suivi téléphonique en cas d'événements majeurs.

À NOTER : permanences de la PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Le service de la Protection Maternelle et Infantile propose des **consultations gratuites** pour votre enfant de la naissance à 6 ans (vaccinations, pesée, développement psychomoteur, alimentation ...). Elles sont assurées par la puéricultrice (Mme DEBRABANDER), un médecin et une psychologue.



À compter du 1^{er} janvier 2017, les permanences se dérouleront :

WAZIERS Centre
Centre médico-social, 6 rue Gambetta

les 1^{er} jeudis du mois de 9h à 12h
les 3^e vendredis du mois de 9h à 12h

WAZIERS Notre-Dame
Halle polyvalente

les 2^e et 4^e jeudis de 14h à 17h

Pour rappel l'ensemble des consultations sont sur rendez-vous au 03 59 73 18 60



La Fête du sport 2017 est déjà en préparation...

La commission des sports commence déjà à travailler sur la Fête du sport 2017.
À vos agendas, voici les premières dates à retenir :



Samedi 21 janvier : tournoi de handball inter-écoles
organisé par le HBC Waziers et la Municipalité
dans le cadre du Championnat du Monde de handball

Matin : jeux, tournoi avec les élèves des écoles (en lien avec les éducateurs sportifs de la Ville)
Après-midi : tournois enfants, adultes puis match de clôture entre les élus et le club de Waziers.

Dimanche 14 mai : 31^e Grand prix cycliste de la Municipalité
organisé avec le Gazélec de Douai et la Municipalité

du 19 au 25 mai : Fête du sport, tournoi de boules...
du 1^{er} au 31 juillet : mise en place de la plage

Nous travaillons au mieux pour permettre à tous les Waziérois, sportifs ou non, de participer à nos activités. Retrouvez plus d'informations sur le programme des manifestations sportives à venir, dans le prochain numéro du Waziérois.

La commission des sports et les éducateurs sportifs municipaux vous souhaitent à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Souvenir de la Fête du sport 2016





Film « ALSH et colonies 2016 »

Le 28 octobre, à l'occasion de la projection du film retraçant les activités de l'été dernier, la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville a été transformée en salle de cinéma.

Le public venu nombreux - plus de 250 personnes - a pu vivre et revivre en images animées les vacances organisées, les moments de joie partagés de nos « Bronzés en vacances » !

Cette soirée était placée sous le signe des retrouvailles, des souvenirs devenus pour la plupart inoubliables, l'émotion était également présente avec des rires, des larmes, des anecdotes...

À la fin du film, tous étaient d'accord pour dire : « vivement l'été prochain ! » Notre pari était alors réussi ! Steve BANSCH, 1^{er} Adjoint et chargé de la jeunesse, des ALSH et colonies a tenu à remercier ses équipes de direction, d'animation, les ETAPS, les agents administratifs, les agents polyvalents, les cuisinières, les dames de services, les services techniques, les parents bénévoles et tous ceux qui ont été à ses côtés lors de cette aventure. Il n'a pas hésité à utiliser le terme de « famille » pour qualifier l'ensemble de ces personnes.



De gauche à droite : Jamaa Tibari, Directeur du Centre social, Jacques Michon, Maire de Waziers, Jean-François Delelis, Président du Centre social, Steve Bansch, 1^{er} Adjoint au Maire

Monsieur le Maire est revenu quant à lui sur l'investissement financier conséquent qui est consacré à notre jeunesse. En effet, même avec la meilleure volonté du monde rien ne pourrait se faire sans financement. Cela est d'autant plus vrai que les communes subissent depuis maintenant plusieurs années des baisses de dotations injustes de la part du gouvernement. C'est donc en tenant compte de cela, que la majorité municipale se bat chaque jour pour ne pas faire ressentir cet état de fait à notre population. L'investissement en direction de notre jeunesse se chiffre en centaines de milliers d'euros.

Waziers une ville tournée vers sa jeunesse !

Info recrutement - Été 2017

La mairie de Waziers recherche, pour ses ALSH et colonies de vacances :

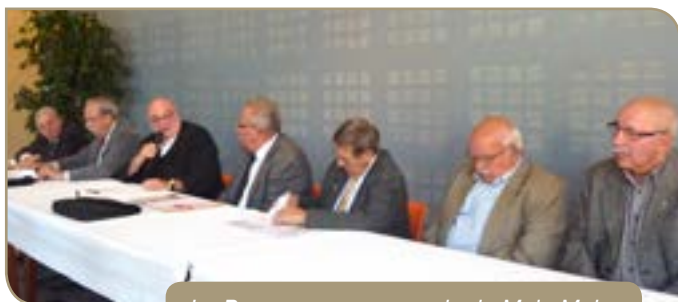
des directeurs(trices) et directeurs(trices)-adjoint(e)s

- BAFD ou équivalent exigé
- Permis B exigé

ALSH : du 11 au 28 juillet 2017

Malbuisson (Doubs) : du 10 au 28 juillet et du 4 au 22 août 2017

**Candidatures à adresser à Monsieur le Maire de Waziers,
à déposer en mairie entre le 8 et le 22 décembre 2016.**



Le Bureau, en compagnie de M. le Maire



FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie)

L'assemblée générale du comité FNACA de Waziers s'est tenue en mairie le 27 octobre.

Le président André Sénotier fit observer quelques instants de silence en hommage à nos amis disparus. Après avoir souhaité, un bon rétablissement à tous les malades, il donna la parole à Maurice Pecqueur, trésorier qui fit lecture du bilan financier.

Georges Zacharski, secrétaire retraça toutes les activités de l'année écoulée après la prise de paroles des responsables du monde combattant. Enfin, un vin d'honneur clôtura cette assemblée générale qui a réuni une centaine de personnes.



La généreuse loterie organisée par la FNACA lors de son AG a connu un vif succès !

Secours Populaire Français



Dates à retenir : 1^{er} semestre 2017

	Vente de chéquiers	Distribution des colis
Janvier	vendredi 6 de 9h à 10h	mardi 24 de 9h à 11h
Février	mardi 7 de 9h à 10h	mardi 28 de 9h à 11h
Mars	mardi 7 de 9h à 10h	mardi 28 de 9h à 11h
Avril	vendredi 7 de 9h à 10h	mardi 25 de 9h à 11h
Mai	mardi 9 de 9h à 10h	mardi 23 de 9h à 11h
Juin	mardi 6 de 9h à 10h	mardi 22 de 9h à 11h

Lors de chaque vente de chéquiers, nous vous proposons également des vêtements et du linge à bas prix.

Permanences de 9h00 à 10h00

Janvier : mardis 10, 17 et 31

Mars : mardis 14 et 21

Avril : mardi 4

Mai : mardis 2, 16 et 30

Juin : mardis 13 et 20



Vente de jouets et vêtements au profit de l'enfance défavorisée

Jusqu'au 8 décembre, le Secours Populaire Français (comités d'Auby et de Waziers) et le Kiwanis collectent des jouets et des livres neufs ou en très bon état.

Si vous souhaitez participer, les objets sont à déposer dans des containers installés dans les mairies, les bâtiments communaux ou chez les commerçants partenaires.

Tous ces objets seront proposés à la vente au profit de l'enfance défavorisée du Douaisis

les 10 et 11 décembre 2016

Salle d'Anchin - rue Fortier à Douai
de 10h00 à 17h00

**Entrée gratuite - Ouvert à tout public
Venez nombreux.**



Donneurs de Sang Bénévoles



PROCHAIN DON DU SANG
20 DÉCEMBRE 2016
 salle Coët - rue Gustave Delœil
 15h00 - 19h00

Le Bureau de l'Amicale des Donneurs de Sang de Waziers remercie les 57 donateurs pour la collecte du 25 octobre 2016.

WNJ (Waziers Natation Jeunes)

La première journée UFOLEP s'est déroulée le 16 octobre dernier pour le 200 mètres dos, 200 mètres nage libre ou 50 mètres dos, 50 mètres nage libre. Le public était venu nombreux pour encourager les sportifs.

Le Waziers Natation Jeunes s'est déjà positionné à la 1^{ère} place du Nord avec 216 points d'avance. La saison démarre bien.

Les entraîneurs étaient satisfaits des performances réalisées par leur protégés. Tous les conseils donnés pendant les entraînements ont porté leurs fruits.

Il ne reste plus qu'à confirmer durant les prochaines compétitions.



Horaires des entraînements :

- Le lundi de 18h30 à 19h45 (adultes de 19h00 à 19h45)
- Le mardi de 18h45 à 19h45 et de 19h45 à 20h45
- Le jeudi de 18h45 à 19h45 et de 19h45 à 20h45 (adultes de 20h00 à 20h45)
- Le samedi de 18h45 à 19h45

Pour tous renseignements :

Sylvie BARBIEUX (présidente) : 06 69 11 31 94
Denis MUTTE (secrétaire) : 06 65 78 54 00



Fouleux d'pavés

Cet été, nous avons organisé une marche qui nous a emmenés au terail de Roost-Warendin. Nous avons pu découvrir le paysage à perte de vue sur les plateformes aménagées. Le temps était clément et très lumineux. Tout le monde était ravi par ce bel après-midi. Aussi, il faut remercier Gilles et Jacqueline de nous avoir servi de guides.

La marche a lieu tous les lundis de 14h00 à 16h00 et le jeudi de 9h00 à 11h00. Départ place Bordeu.

Entreprises waziéroises : création - évolution



À l'occasion de l'inauguration du magasin Contact marché, place Bordeu, mardi 4 octobre, les Élus de la majorité municipale ont rencontré le Directeur et toute son équipe.



SIBILARICO



C'est un lieu d'accueil destiné aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte de sa famille.

Il se déroule **entre 9h00 et 11h00 chaque mardi et mercredi au centre social et chaque jeudi et vendredi au local Michel Monsieur au Faubourg Morelle** (hors vacances scolaires).

Cet accueil gratuit et sans inscription permet aux enfants d'évoluer en collectivité, de s'épanouir. Venez passer un moment privilégié avec vos enfants dans un cadre chaleureux, vous permettant de rencontrer d'autres parents afin d'échanger et de discuter.

Aide aux devoirs collégiens et lycéens

Soraya, Clara, Omar et Selim vous accueillent **du lundi au jeudi de 18h00 à 20h00 au local Michel Monsieur quartier du faubourg Morelle**, ils vous accompagneront dans la réalisation de vos devoirs toutes matières confondues.



Les vacances de la Toussaint

Pôle enfance

Plus de 140 enfants ont profité des animations proposées par l'équipe du centre de loisirs durant les vacances de la Toussaint.

Outre les animations sportives, culturelles ou de loisirs créatifs, ils ont pu participer à un atelier cuisine « petits monstres d'Halloween » pour le groupe des 6/7 ans, à une dégustation de gâteau araignée d'Halloween pour les 4/5 ans, d'un grand jeu sur le même thème pour les enfants de 6/9 ans.

Les vacances se sont terminées par un spectacle de magie.



Spectacle de magie

Pôle jeunesse

Les jeunes du repaire d'ados se sont impliqués dans l'organisation et la préparation d'une pièce de théâtre, présentée le mardi 25 octobre 2016 à des employés et des jeunes de la SPIP (Services Pénitentiaires Insertion et Probation).

Cette action leur a permis de faire passer leur message sur la thématique « justice ». De plus, les jeunes ont pris un réel plaisir à jouer sur scène, et certains ont du surmonter leur timidité face au public.

Le stage leur a permis pour la première journée de s'initier à la pratique théâtrale à partir de jeux (voix, concentration, respiration, mime, travail de groupe...) et la deuxième journée à l'initiation aux techniques d'improvisation (en groupe, avec temps de préparation très court...)



Les plus grands ont profité des vacances scolaires pour faire des sorties ludiques comme du karting, un ciné à Lille et même apprécier le match Lille/Paris en direct du stade Pierre-Mauroy.

Le dernier jour, réalisation théâtrale, avec écriture d'une ou deux scènes improvisées. Tout au long du projet, les jeunes ont pu développer leur sens de la solidarité et d'entraide.

À l'issue de la représentation, un débat sur le thème de la justice a eu lieu entre nos jeunes Waziérois et les spectateurs. Ce projet est à reconduire avec de nouveaux publics



Match Lille / Paris

Les jeunes ont organisé une sortie à **Bruxelles** afin de découvrir cette capitale et travailler sur « l'orientation dans une ville inconnue ». Ils ont pu voir le Palais Royal et le Manneken-Pis. Ils ont été émerveillés par la beauté de la grande place et ont pu profiter des rues commerçantes. Une journée riche en découverte.

L'ensemble du groupe s'est réuni le jeudi 27 octobre au soir pour fêter **Halloween**. Ils ont, avec l'aide de leurs animateurs, préparé et dégusté un bon repas. Ensuite ils ont participé à des jeux d'Halloween et pour finir la soirée se sont retrouvés devant un écran géant pour visionner un film d'épouvante « SAW ».

Découverte de Bruxelles





Le Centre social en partenariat avec la Plateforme Santé du Douaisis a proposé, le jeudi 20 octobre, une pièce de théâtre intitulée « De la vie à l'envie » dans le cadre « d'octobre rose » qui abordait le sujet du cancer du sein. Plus de 70 personnes sont venues, après la représentation, de nombreux professionnels de santé ont répondu aux différentes questions de l'assemblée. Ce fut un après-midi riche en émotions et prise de conscience, malgré ce sujet difficile à aborder.

Pôle famille

Courant septembre, les familles participantes au Programme Départemental d'Insertion (PDI), se sont réunies afin de définir ensemble des actions qui vont être mises en place jusqu'en juin 2017. Dans le domaine de la santé, nous continuerons de faire intervenir des professionnels du Centre hospitalier de Douai ainsi que la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) pour les bilans de santé.

Le groupe souhaite participer à des visites culturelles telles que : la découverte du Musée Arkéos, le Zoo de Lille, la piscine de Roubaix, le centre de tri relais à Bruay-la-Buissière, découvrir une ville et son marché de Noël et bien d'autres sorties encore...



Halloween au Haut Terroir

Le 27 octobre, pour la deuxième année consécutive, les bénévoles du collectif du Haut Terroir ont intégralement organisé une manifestation à l'occasion d'Halloween. Plus de 120 enfants ont pu apprécier les différentes attractions proposées comme le parcours fantôme, le chamboule tout, le fakir ou encore les stands dessin, maquillage et la projection d'un dessin animé avec en prime un bon paquet de pop-corn.

Ils ont également défilé afin que nos p'tits bouts de chou présentent leur déguisement. Tous les participants sont repartis avec un petit lot. Lorsque les enfants ont terminé leur parcours, le collectif leur a offert un paquet de friandises. Tous ont pu apprécier la soupe à la citrouille confectionnée par mamie Herbaut. Un agréable après-midi convivial, BRAVO à toute l'équipe de bénévoles qui ont à cœur de faire vivre leur quartier.



ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

À quand un monde meilleur ?

Nous entamons une période de liesse où tout le monde, à sa manière, passera ces fêtes selon ses moyens mais j'espère, dans une ambiance joyeuse et conviviale. Sans vouloir noircir le tableau, j'aimerais avoir une pensée pour ces familles qui, par manque de moyens, se contenteront du minimum. Parce que frappées par le chômage, les petits salaires, le travail précaire, elles devront se satisfaire de peu.

L'année 2017 sera, pour les citoyens de notre pays, l'occasion de se prononcer pour élire leur Président et leurs Députés. Pour ne pas tomber dans cette mascarade électorale qu'ont été les élections américaines et pour ne pas désigner un monarque à la tête de notre pays, les Français se devront de ne pas écouter "le chant des sirènes". Ceux qui, aujourd'hui, leur promettent un bel avenir n'ont pourtant cessé de vouloir moraliser un capitalisme qui ne peut l'être.

D'autre part, la désignation de notre Député revêt une importance primordiale. Le plus grand nombre d'entre eux doit être issu des couches populaires de notre société. Des promesses ont été faites par la majorité gouvernementale sortante et n'ont pas été tenues. Élire de nombreux candidats représentant une vraie gauche aux côtés des travailleurs sera une véritable solution pour notre arrondissement. Soyez certains que, comme toujours, notre candidat sera à vos côtés dans vos luttes et vos revendications.

Cette année nous réserve des moments de combat intense contre une menace sournoise et violente. L'avenir des Français est entre leurs mains. Dans une commune comme la nôtre où le vivre ensemble n'est pas une utopie, une forte mobilisation sera nécessaire pour faire front à ces vendeurs de rêves.

Restez persuadé que le groupe majoritaire que j'ai l'honneur de représenter, dirigé par notre premier magistrat, sera attentif à vos aspirations et sera à votre écoute.

Malgré les difficultés de chacun, liées au contexte social, le groupe majoritaire vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.

Dominique Richard
Président du groupe Communiste et Républicain
et les élus de la liste « Ensemble pour Agir »

VIE À WAZIERS / SAVOIR POUR CHOISIR

En 2014, les communes de + de 1000 habitants ont élu leur Maire par scrutin majoritaire : le gagnant obtient automatiquement une majorité des $\frac{3}{4}$ des conseillers municipaux, même s'il ne l'emporte que de peu de voix. Quand on est dans l'opposition, c'est certes moins marrant, avec seulement le quart restant, mais il faut bien reconnaître que ce système permet au vainqueur d'avoir les coudées franches pour travailler, pendant son mandat, au programme sur lequel il a été élu.

Au niveau de la Communauté D'Agglomération -en tout cas dans le Douaisis- c'est un « accord » qui est ensuite conclu pour nommer des vice-présidents selon l'équilibre des couleurs politiques des Maires des villes. Cela part d'une bonne intention : n'oublier personne, travailler tous ensemble pour le bien du territoire, avoir une stabilité dans le temps.

Oui mais dans ce cas, pourquoi ce qui est accepté par tous comme logique pour la commune, ne le serait pas pour l'échelon juste au dessus ?

Nous sommes convaincus que cette gouvernance par consensus est une impasse pour plusieurs raisons :

- elle rend vraiment très acrobatique la position prise par certains élus qui sont obligés d'avalier leur chapeau quand ils ont leur casquette de vice-président tant leur discours est loin de ce qu'ils disent en dehors ;
- elle donne un sentiment de complicité néfaste dont le tram reste malheureusement l'exemple le plus frappant : les élus communautaires semblent (presque) tous être passés à autre chose, « rien ne sert de raviver le passé », mais en attendant, l'ardoise continue à peser par millions d'euros sur les habitants et entreprises de la région ;
- et surtout elle ne permet pas de dégager un cap suffisamment clair pour la politique du douaisis dans son ensemble

Et bien sûr tout cela nous retombe dessus ici à Waziers : quel avenir pour notre commune dans ce « club de communes » ?

Vos élus d'opposition vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

Laurent Desmons, Jocelyne Charlet, Fabrice Delporte, Stéphanie Bauduin, Karim Bachiri, Geneviève Frasca, Kémici Himeur

Téléphone : 06 21 79 37 08

Internet : <http://www.viawaziers.com>
savoirpourchoisir@gmail.com

Permanences : jeudi de 17h30 à 18h30
sur rendez-vous (06 21 79 37 08)

La loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, permet aux différents groupes qui composent les Conseils municipaux des villes de plus de 3 500 habitants, de disposer d'un espace de libre expression dans les bulletins d'informations générales publiés par les communes, qu'ils fassent partie de la majorité ou de l'opposition municipale. Afin de respecter l'esprit de la loi, le « Waziérois » ouvre ses colonnes aux deux groupes du Conseil municipal de Waziers : le groupe Communiste et Républicain et le groupe d'opposition « Vie à Waziers / Savoir pour choisir ». Les textes sont retranscrits tels qu'ils sont fournis.



SAMEDI 10 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

9h00 / 19h00

**Halle polyvalente
(Notre-Dame)
à Waziers**



Vente d'articles de Noël, restauration sur place.
Atelier cirque, maquillage et sculpture sur ballons,
parade déguisée et photos avec le Père Noël.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

**DESCENTE DU
PÈRE NOËL ET
FEU D'ARTIFICE**

**À partir de 18h00
Place Bordeu à Waziers**

Distribution de friandises.

